

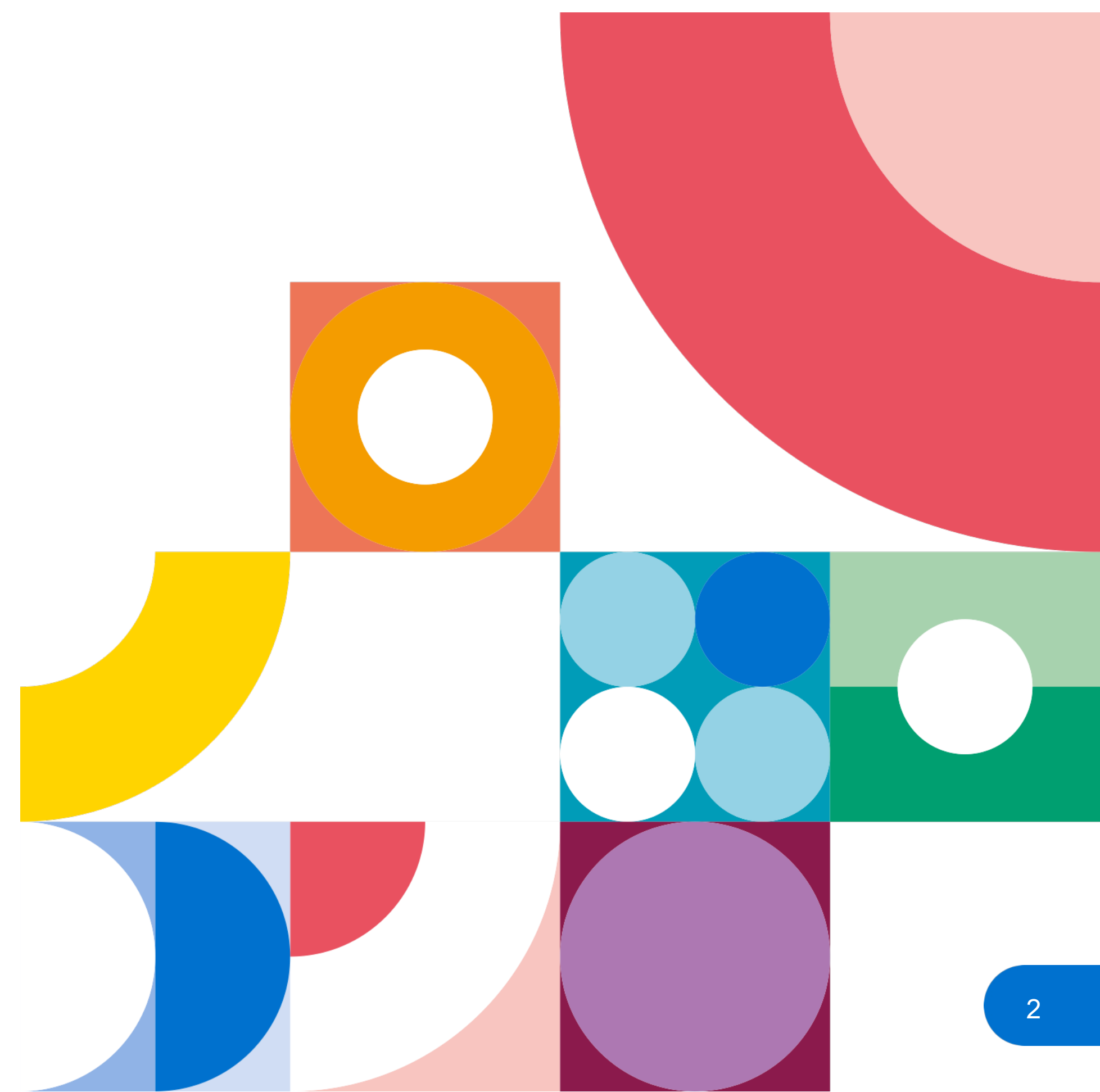
Les axes de travail de la direction statistique de l'Urssaf caisse nationale (Acoss), suite à l'intégration du RSI au régime général

Alain Gubian, Anne-Laure Zennou et Céline Carel

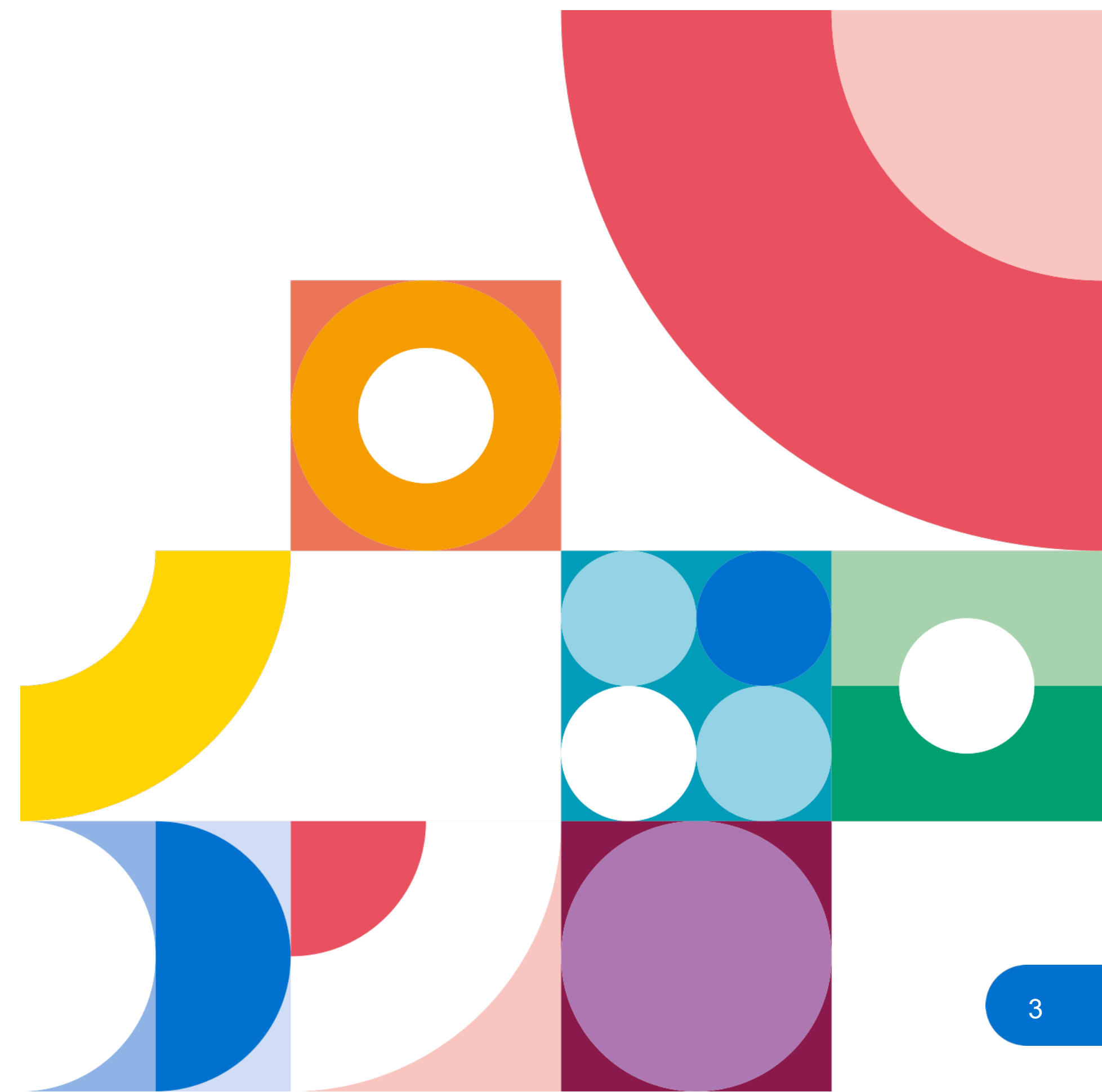


Sommaire

- Le rôle de l'Urssaf caisse nationale (Acoss) sur la production de statistiques sur les travailleurs indépendants depuis l'intégration du RSI
- Les travaux menés en 2020
- Les axes de travail pour 2021 et les années suivantes



Le rôle de l'Urssaf caisse nationale (Acoss) sur la production de statistiques sur les travailleurs indépendants depuis l'intégration du RSI



Le rôle de l'Urssaf caisse nationale dans la production de statistiques sur les travailleurs indépendants (TI) depuis l'intégration du RSI en 2020

Production statistique

Branche recouvrement :

- Données démographiques et économiques sur les micro-entrepreneurs (ME) : effectifs, chiffres d'affaires
- Publications sur les micro-entrepreneurs (Acosse Stat biennuel)
- Suivi des cotisations dues, des encaissements et des restes à recouvrer (RAR)
- Contributions ad hoc (Hcfips, tutelles ...) centrées sur les micro-entrepreneurs
- Revenus sous forme d'assiette (TI classiques), distributions de revenus annuelles des TI classiques et ME

- **Données de détail sur les revenus des travailleurs indépendants (dividendes, ...)**
- **Elargissement du périmètre des publications (Acosse Stat) et des contributions *ad hoc* (Hcfips, ...)**

Depuis
janvier
2020

Observatoire statistique des travailleurs indépendants :

- **Assurer la continuité de l'information sur les TI et leur protection sociale**
- **En coordination avec les branches retraite et maladie**
- **Répondre aux demandes du CPSTI et des tutelles**
- **Publication de *“l'Essentiel sur les travailleurs indépendants en chiffres”* (publication historique du RSI)**

Le rôle de l'Urssaf caisse nationale dans la production de statistiques sur les travailleurs indépendants depuis l'intégration du RSI en 2020

Prévisions financières

Suivi du coût des dispositifs d'exonérations de cotisations spécifiques aux travailleurs indépendants (notamment Acre et exonérations dans les DOM) uniquement sur le périmètre des allocations familiales

Travaux en lien avec les opérations de clôture des comptes (notamment revue analytique et provisionnement)

Depuis
janvier
2020

Prévisions biannuelles des produits de cotisations dans le cadre des travaux de la commission des comptes de la sécurité sociale (CCSS)

Suivi du coût des dispositifs d'exonérations de cotisations spécifiques aux travailleurs indépendants (notamment Acre et exonérations dans les DOM) pour l'ensemble des risques compensés

Travaux en lien avec les opérations de clôture des comptes (notamment revue analytique et provisionnement) sur l'ensemble des risques

Plans de trésorerie pour les prestations vieillesse et invalidité

Le rôle de l'Urssaf caisse nationale dans la production de statistiques sur les travailleurs indépendants depuis l'intégration du RSI en 2020

Pilotage opérationnel

Appui au pilotage métier :

- Suivi des cotisations dues, des encaissement et des RAR (mensuel)
- Recouvrement amiable et forcé (indicateurs TI)
- Définition et suivi des plans de contrôle en direction des TI (notamment ME)
- **Indicateurs COG/CPG**
- **Suivi des plans d'apurement des dettes sociales des TI**
- **Suivi de l'action sociale de la branche recouvrement**
- Utilisation des résultats des plans de contrôle aléatoires TI (notamment ME) **dans une perspective d'évaluation de la fraude sociale, notamment pour l'observatoire du travail dissimulé du HCFiPS**

Depuis
janvier
2020

L'observatoire statistique des travailleurs indépendants

L'article 15 de la LFSS pour 2018 (arrêté du 6 juin 2019) prévoit l'installation du conseil pour la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI) au 1^{er} janvier 2019 et la mise en place d'une fonction d'observatoire statistique dès le 1^{er} janvier 2020 pour :

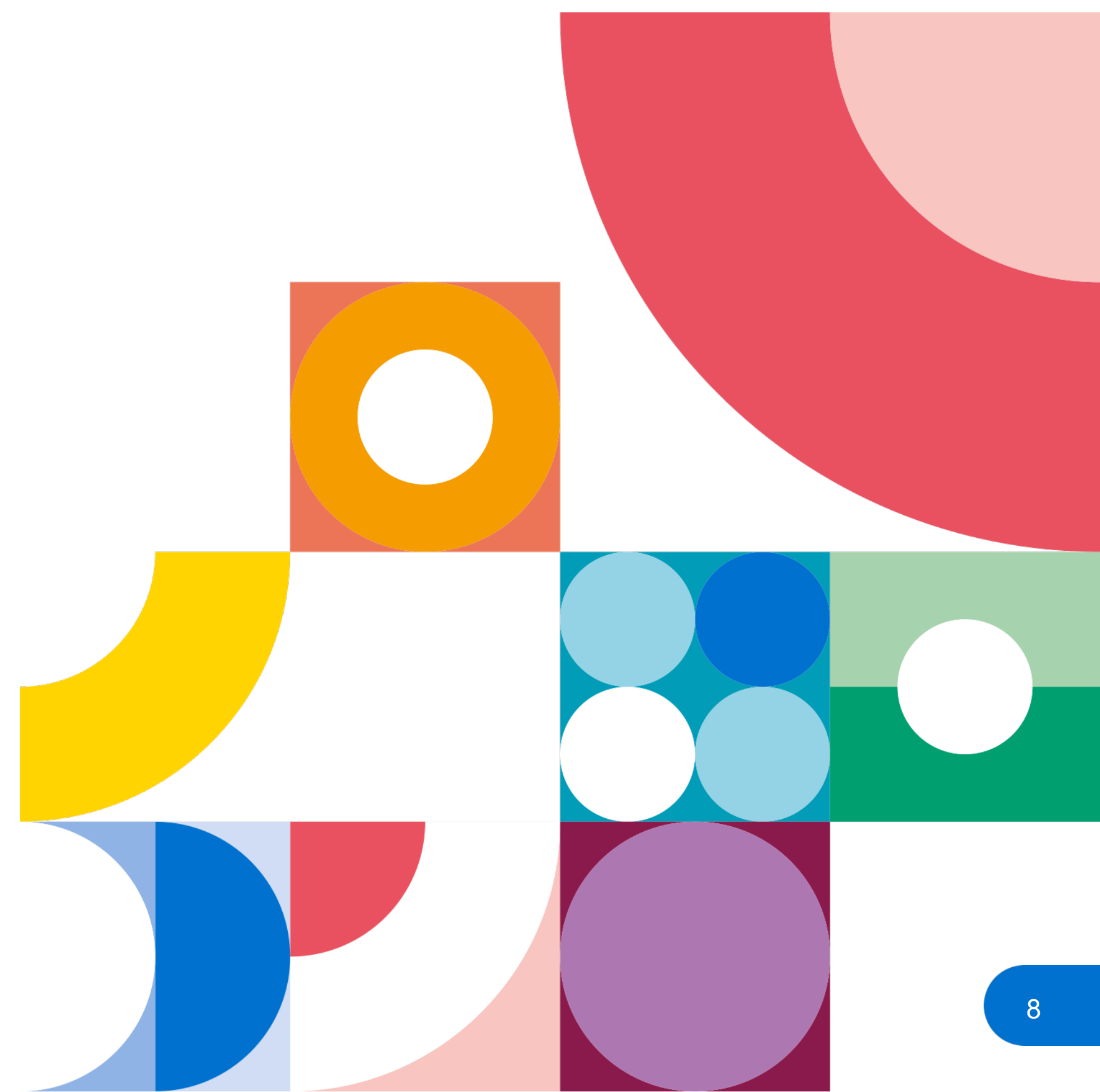
- assurer une continuité dans la connaissance des TI et de leur protection sociale ;
- constituer un outil de veille, d'études et d'aide à la décision ;
- éclairer les travaux du CPSTI et les décisions des pouvoirs publics relatives à la protection sociale des TI.

L'observatoire a été mis en place au sein de l'Acoss, Caisse nationale des Urssaf, dès le 1^{er} janvier 2020. Il s'appuie également sur les ressources de la Cnav et la Cnam.

Il a vocation à assurer une continuité dans la connaissance sur les travailleurs indépendants et leur protection sociale, de manière structurelle et conjoncturelle, et de faciliter le suivi de l'évolution de la couverture qui leur est offerte.

Les travaux de l'observatoire sont notamment destinés au CPSTI, ainsi qu'aux caisses de sécurité sociale gérant la protection sociale des travailleurs indépendants, aux directions ministérielles, aux fédérations professionnelles ...

Les travaux menés en 2020



Travaux menés en 2020 (1/4)

• Publications sur les travailleurs indépendants

† **Acoss Stat sur les travailleurs indépendants « classiques » et auto entrepreneurs en 2019 (encadré sur les polyactifs salariés du secteur privé)**, après avoir publié en 2019 : Acoss Stat sur les auto-entrepreneurs en 2018 (retour sur 10 ans de statut, démographie et revenus, encadré sur les polyactifs du secteur privé et effets du changement de seuil d'assujettissement)

† Publication semestrielle sur les auto-entrepreneurs (fin juin 2019 et fin décembre 2019)

† **Mise en ligne sur « open.urssaf.fr » de données sur les travailleurs indépendants** (effectifs, revenus, aides versées dans le cadre de la crise liée au COVID-19)

† **Mise à jour de la publication *L'Essentiel sur les travailleurs indépendants en chiffres – données 2019*** (publication antérieure du RSI) sur l'ensemble des risques (en coordination avec la Cnav et la Cnam)

• Études et analyses portant sur des catégories particulières de travailleurs indépendants, diffusées aux membres du CPSTI :

† Les créateurs de 2010 et leur comportement vis-à-vis de la cotisation minimale

† Les radiés de 2018 et leur revenu en fin d'activité

† Identification des situations de poly-activité (travailleurs indépendants salariés du secteur privé) ([repris dans l'Essentiel](#))

Travaux menés en 2020 (2/4)

- Travaux portant sur les carrières des travailleurs indépendants
 - Reconstitution du revenu des travailleurs indépendants tout au long de leur carrière
 - Dénombrement des trimestres validés par les travailleurs indépendants sur la période 2014-2018
 - Etude de la Cnav sur la carrière des travailleurs indépendants de 55 ans et plus, non retraités en 2018 ([repris dans l'Essentiel](#))
- Analyse des restes à recouvrer et suivi de la situation des RAR (tableaux de bord mensuels et note trimestrielle)
- Réponses aux sollicitations du HCFIPS, du CPSTI et de la tutelle, notamment portage de connaissance de données produites par d'autres (présentation de l'évolution des créations d'entreprises, selon différents statuts, depuis 10 ans) ([à partir des données publiées par l'Insee](#))
- Mise en place d'un entrepôt de données dédié aux travailleurs indépendants
 - Constitution d'un entrepôt de données dédié aux travailleurs indépendants au sein du SI Acoss /Caisse nationale Urssaf
 - Récupération des données administratives et d'immatriculation du SI SSTI/RSI
 - Reprise des données historiques de détail sur les revenus des indépendants (Déclaration Sociale des indépendants)
- Appui à la mise en place de l'aide du régime complémentaire des indépendants (RCI) CPSTI (pour faire face à la crise liée à la COVID-19) et mise en ligne sur « open.urssaf » d'un jeu de données sur les bénéficiaires de l'aide.

Travaux menés en 2020 (3/4)

Nombre de cotisants travailleurs indépendants au 31/12/2018 (en milliers) selon les différentes sources publiques :

	Périmètre	Effectif comptabilisé (en milliers)	
Across Stat n°317, décembre 2020	Comptes de cotisants non salariés (ancien RSI et praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés - PAMC), à l'exclusion des exploitants agricoles et des TI assimilés salariés ; distinction des AE administrativement actifs ou économiquement actifs	TI classiques (y compris PAMC) et AE administrativement actifs	3 228
		TI classiques (hors PAMC) et AE administrativement actifs	2 921
		TI classiques et AE économiquement actifs	2 981
Insee Résultats , Effectifs et revenus d'activité des non-salariés en 2018, avril 2021	Ensemble des non salariés* hors AE non économiquement actifs** (anciens RSI, MSA, PAMC et assimilés salariés)	Ensemble des non salariés (yc MSA et assimilés salariés)	ND
		Ensemble des TI (y compris agriculture, hors assimilés salariés)	3 330
		TI classiques et AE économiquement actifs (hors agriculture)	2 893
L'Essentiel sur les TI en chiffres , Edition 2019 - données 2018	TI* ancien RSI (à l'exclusion des PAMC, des exploitants agricoles et des TI assimilés salariés) - ensemble des AE administrativement actifs	TI classiques (hors PAMC) et AE administrativement actifs	2 981

* Individus et non comptes.

** CA non nul dans l'année ou au cours des quatre trimestres suivant l'affiliation si elle a eu lieu en cours d'année côté Insee *versus* CA non nul dans l'année pour l'Urssaf caisse nationale.

=> Vers une uniformisation des notions d'effectifs publiés dans les Across Stat et dans « *L'Essentiel sur les travailleurs indépendants en chiffres* » qui, dès 2021, intégrera les PAMC.

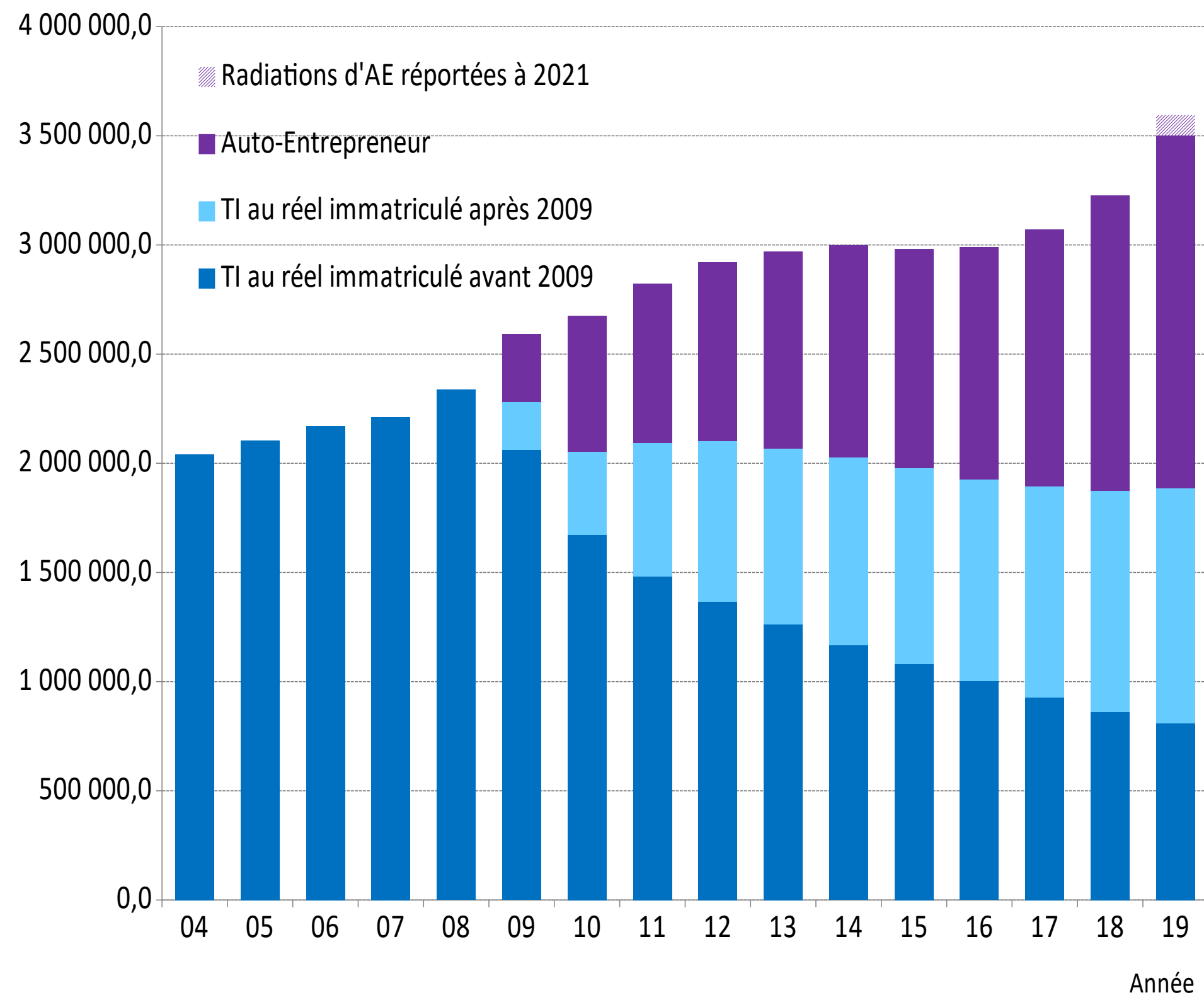
Travaux menés en 2020 (4/4)

- Travaux de prévisions et de simulations
 - Prévisions financières pour la CCSS
 - Simulation d'un changement d'assiette sociale des TI, en lien avec les préconisations du HCFIPS
 - Simulation sur les plafonds et taux applicables en matière de retraite complémentaire des TI (RCI)
- Appui au pilotage métier
 - Tableau de bord de suivi de la crise à travers les échéances, axe TI
 - Suivi des RAR
 - Tableau de bord de suivi de l'action sociale de la branche recouvrement
 - Appui à la Direction nationale de recouvrement auprès des travailleurs indépendants (DNRTI) sur la construction d'indicateurs et de cibles spécifiques

ACOSS STAT Bilan

Les indépendants : une croissance portée depuis 10 ans par l'auto-entrepreneariat

Nombres de TI classique et AE depuis 2004 (administrativement actifs en fin d'année)



Le nombre de travailleurs indépendants **augmente 3,3%** par an en moyenne depuis 10 ans

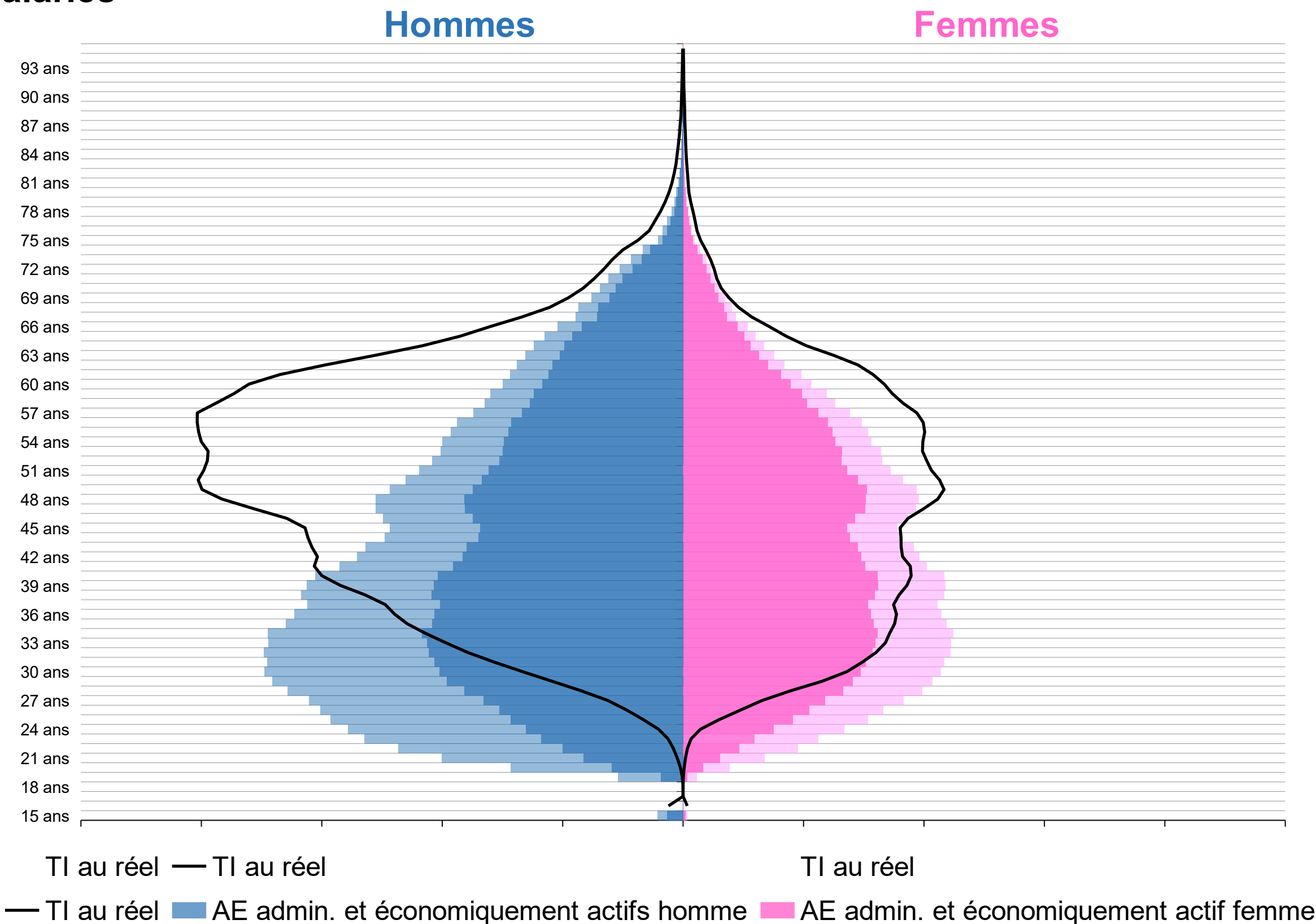
La création du statut d'**auto-entrepreneurs** participe à cette augmentation (+18,6% en moyenne annuelle depuis 2009)

Le statut de TI **classique** est moins attractif avec une **baisse de 1,9%** par an en moyenne depuis 2009

ACOSS STAT Bilan

Les indépendants : Une croissance portée depuis 10 ans par l'auto-entrepreneuriat

Pyramide des âges en fonction du sexe de l'ensemble des travailleurs non-salariés



La majorité des indépendants sont des hommes (62,3%)

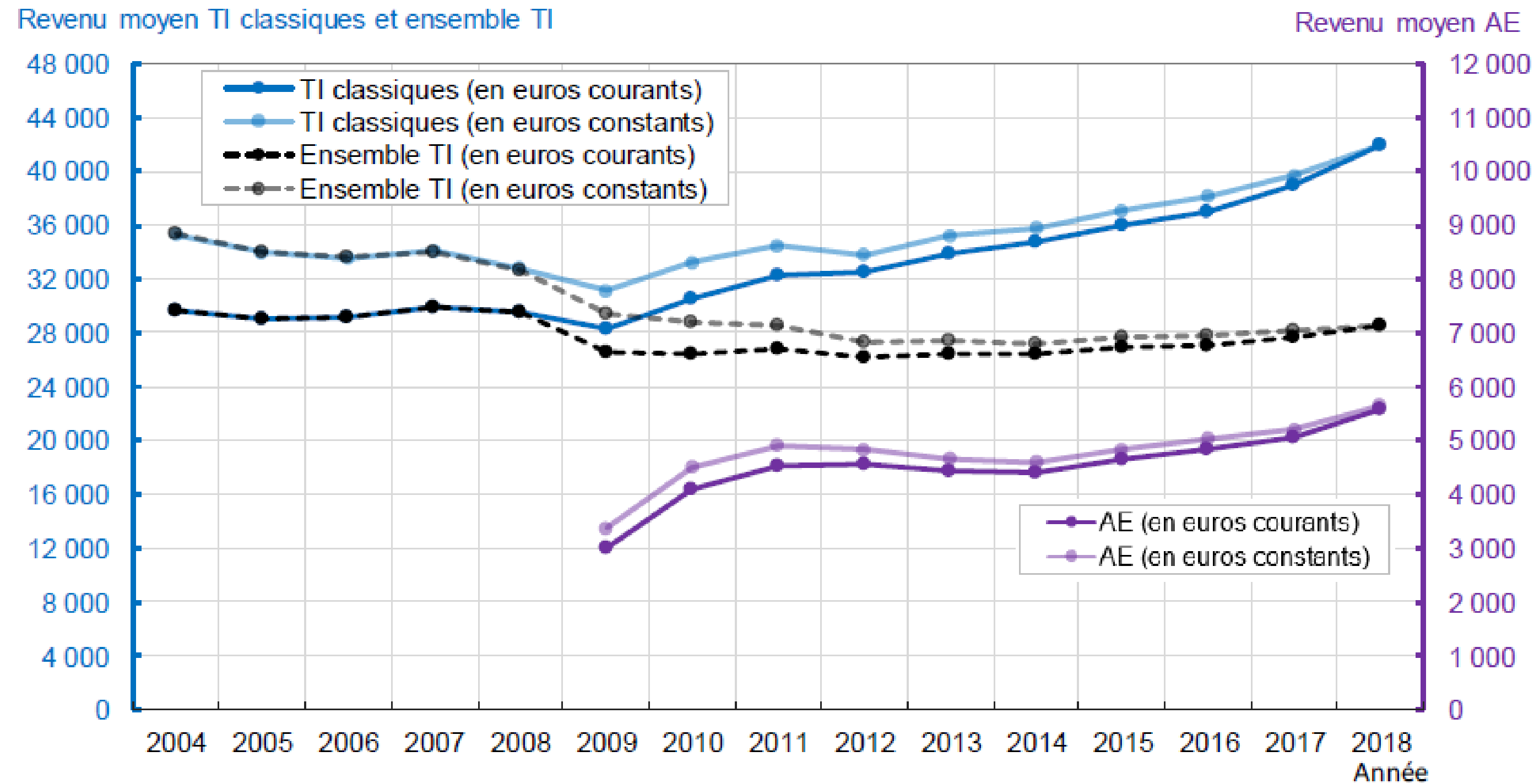
Un indépendant a en moyenne **45 ans**.

Les **travailleurs indépendants classiques (48 ans)** sont en moyenne plus âgé que **les auto-entrepreneurs (42 ans)**

ACOSS STAT Bilan

Les indépendants : une croissance portée depuis 10 ans par l'auto-entrepreneuriat

Graphique 5 : Revenus moyens des TI classiques et des AE depuis 2004



Source : Acof - Urssaf

Les TI classiques ont vu leurs revenus augmenter de 2,5% en euro constant, en moyenne annuelle entre 2008 et 2018.

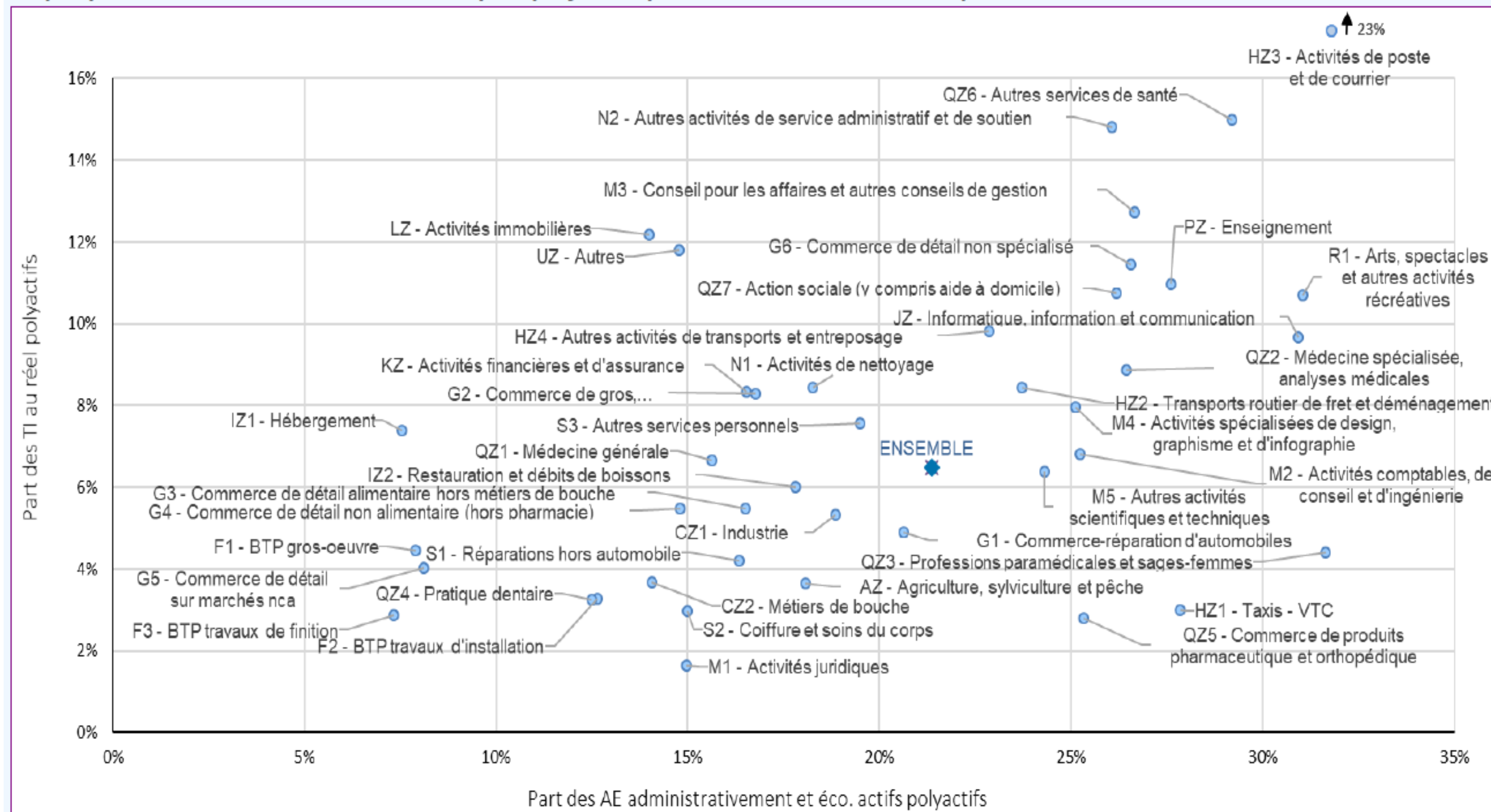
Le revenu des AE a aussi augmenté de 2,7% en moyenne annuelle, en euro constant, entre 2009 et 2019

Les revenus des AE et des TI classiques sont incomparables (x7,5)

ACOSS STAT Bilan

Les indépendants : une croissance portée depuis 10 ans par l'auto-entrepreneuriat

Graphique A : Part des AE et des TI classiques polyactifs par secteur de l'activité indépendante à fin 2019



Source : Acof - Urssaf

En 2019, plus d'un auto-entrepreneur sur cinq est aussi salarié du privé contre 6,5% pour les TI classiques

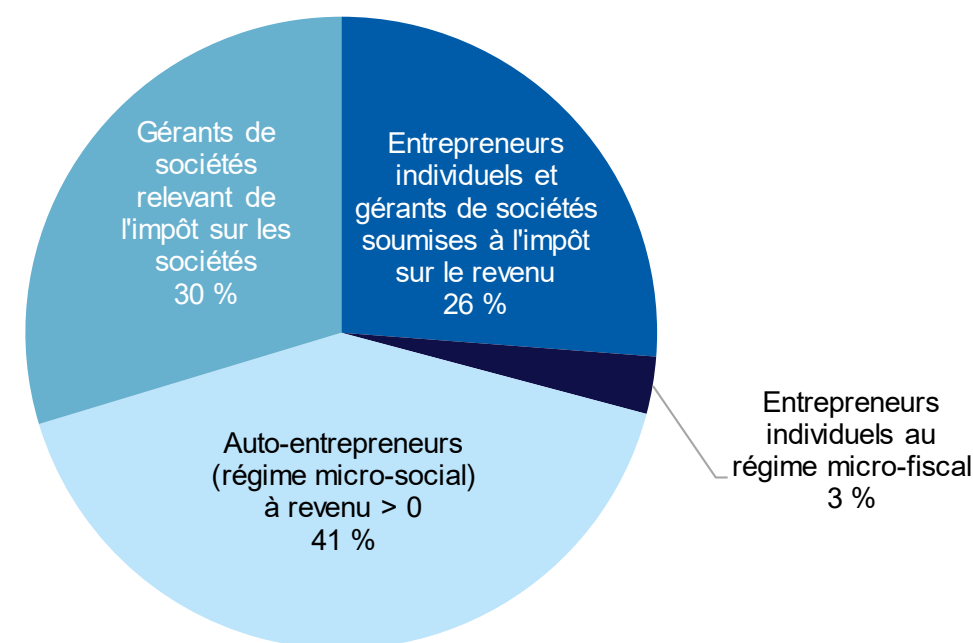
La part des AE polyactifs **diminue avec l'âge** et est plus élevée dans les professions libérales

Pour les TI classiques le taux de polyactivité demeure **homogène**.

L'importance de la polyactivité dépend des secteurs d'activité.

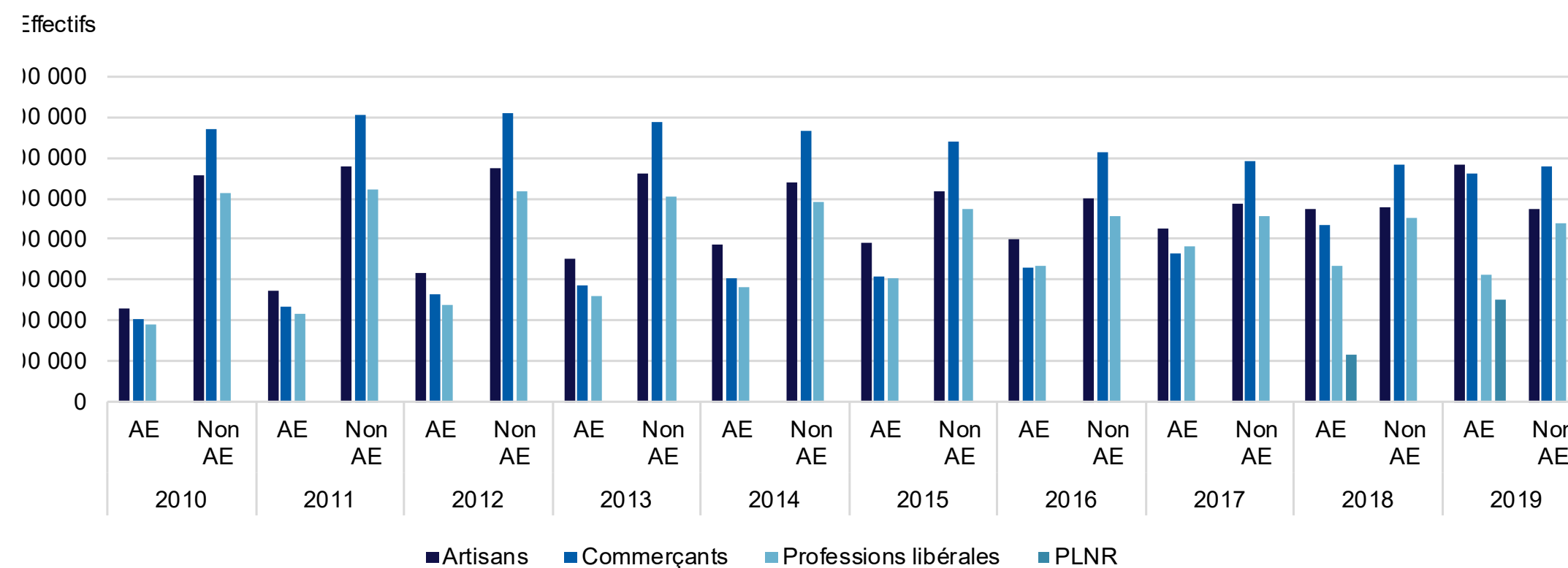
“L’essentiel sur les travailleurs indépendants en chiffres – données 2019”

Répartition des cotisants par type d’assiette en 2019



Source : Urssaf, 2020.

Effectifs (en millions) de cotisants de la Sécurité sociale des travailleurs indépendants par groupe professionnel et statut, de fin 2010 à fin 2019 (hors conjoints collaborateurs)

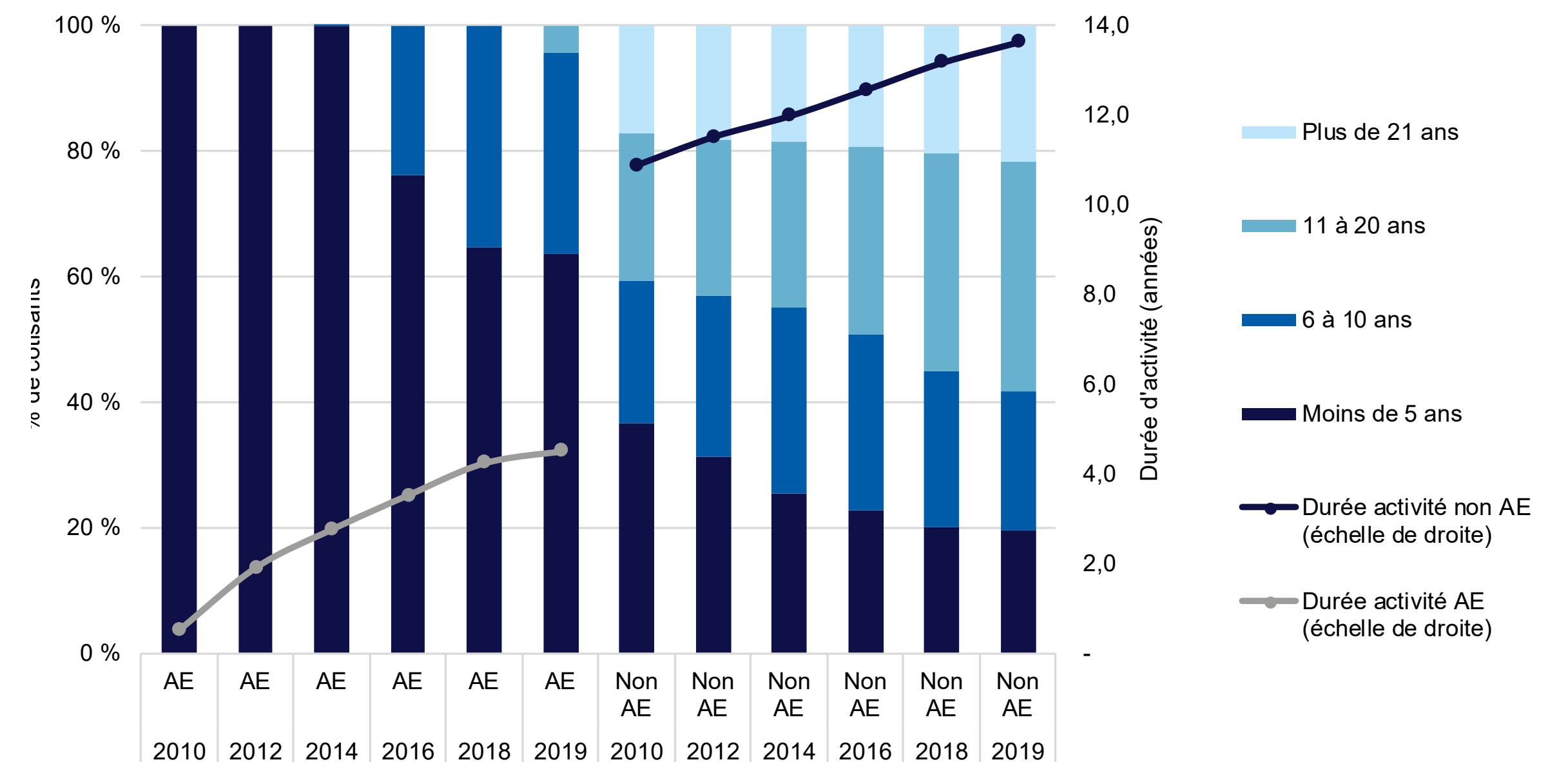


Source : Urssaf, 2020.

AE : Auto-entrepreneur ; PLNR : professions libérales non réglementées.

les actifs

Evolution de la durée moyenne d’activité des cotisants à la Sécurité sociale des indépendants de 2009 à 2019 (hors créateurs 1re année)



Source : Urssaf, 2020.

AE : Auto-entrepreneur.

Champ : travailleurs indépendants qui sont restés toujours sous le même statut.

“L’essentiel sur les travailleurs indépendants en chiffres – données 2019”

Tableau 1 : population protégée au titre du risque maladie-maternité, au 31 décembre 2019

	Artisans	Commerçants	Professions libérales	Total*	Variation 2019/2018
Régime d'activité : actifs et retraités actifs	750 497	790 528	470 874	2 011 933	-10,8 %
Pensionnés	278 283	290 595	64 015	642 494	-3,6 %
Régime de résidence	644 097	708 549	366 801	1 807 309	-6,8 %
Assurés	145 994	193 354	91 395	502 153	9,3 %
Ayants droit	498 103	515 195	275 406	1 305 156	-11,7 %
Sous-total assurés	1 174 774	1 274 477	626 284	3 156 580	-6,7 %
Total	1 672 877	1 789 672	901 690	4 461 736	-8,2 %

*y compris indéterminés.
Note : le changement de statut d'ayant droit majeur en assuré, dans le cadre de la Puma, explique la forte hausse des assurés au titre du régime de résidence (+9,3 %). Champ : France entière.
Source : SSTI, 2020.

Tableau 2 : nombre et évolution des principales ALD en 2019

Nature de l'affection		Nombre d'ALD en 2019		
Groupe ALD	Intitulé ALD	Effectifs	Structure	Variation 2019/2018
8	Diabète de type 1 et diabète de type 2	205 984	22,1 %	7,1 %
30	Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique	161 792	17,3 %	5,6 %
13	Maladie coronaire	120 835	12,9 %	5,1 %
5	Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	93 745	10,0 %	5,7 %
23	Affections psychiatriques de longue durée	50 136	5,4 %	12,5 %
Total des 5 premières ALD		632 492	67,8 %	6,5 %
Total ALD 30		933 509	100,0 %	6,4 %
Total ALD (30, 31, 32)		972 556		6,7 %

Champ : France entière.
Source : CNAM, SNDS, 2020.

les assurés et dépenses d'assurance maladie

CHIFFRES ESSENTIELS

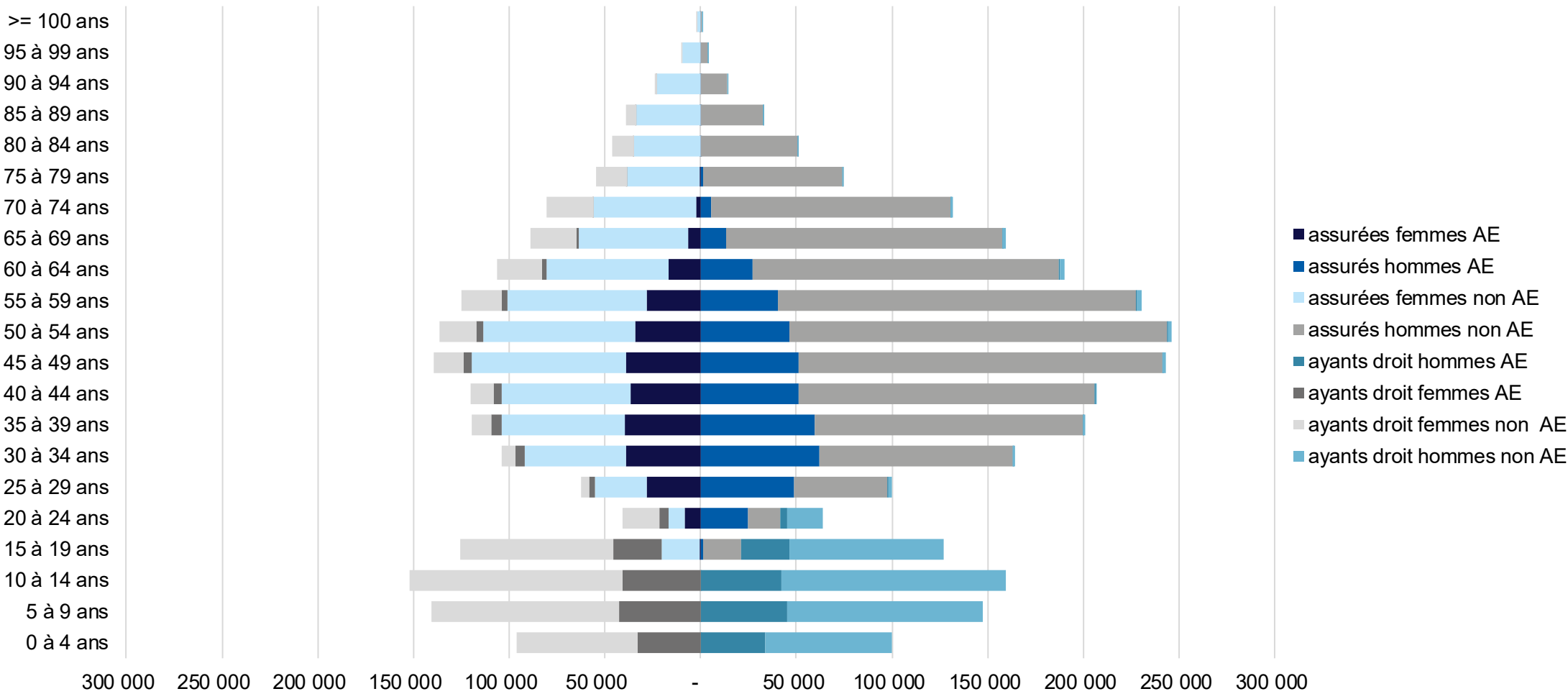
4,3 Mde de dépenses de soins de ville en 2019

+5,7 % sur un an

825 M€ de dépenses des établissements de santé privés

+5,8 % sur un an

Population protégée au 31 décembre 2019, par sexe, classe d'âge et statut vis-à-vis de l'auto-entreprise (AE)



Source : SSTI, 2020.

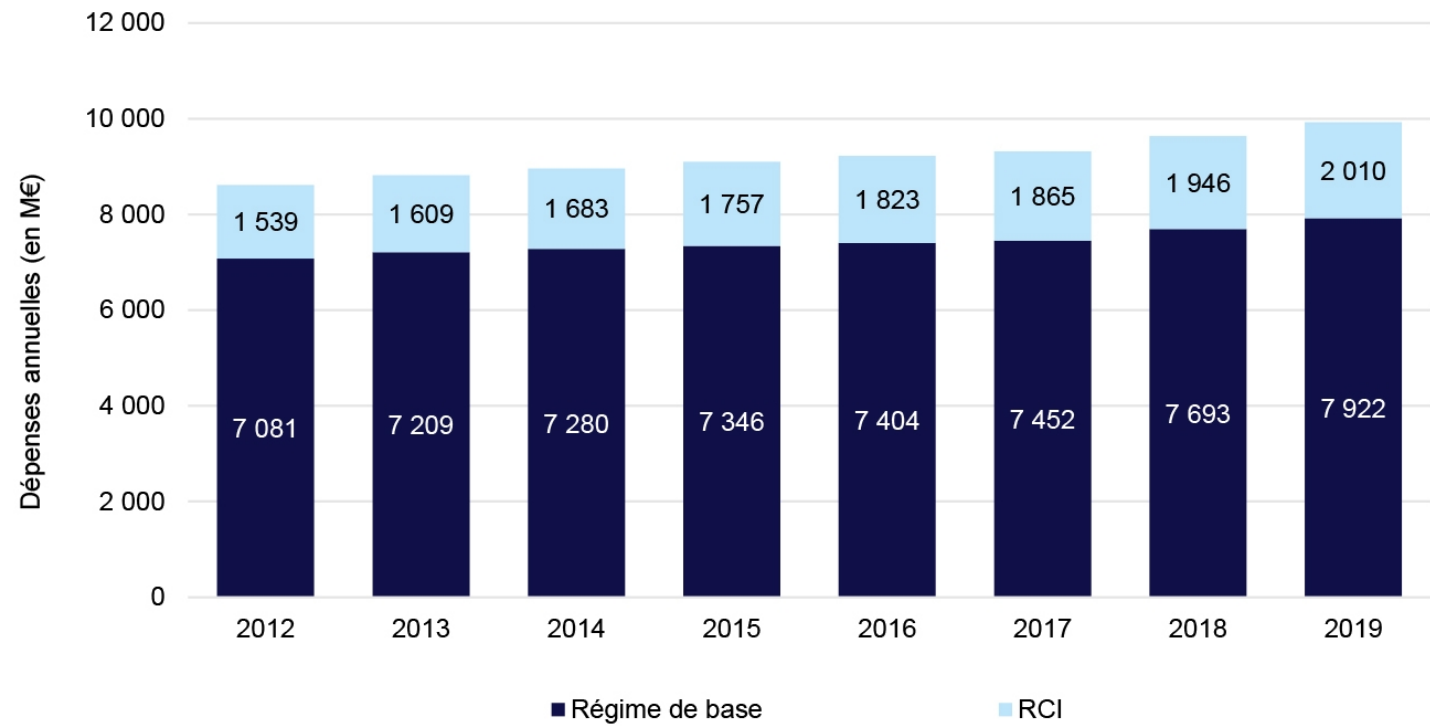
“L’essentiel sur les travailleurs indépendants en chiffres – données 2019”

Tableau 1 : nombre de bénéficiaires d’une pension de retraite de la Sécurité sociale des travailleurs indépendants au 31 décembre 2019

	Artisans		Commerçants		Ensemble*	
	2019	Évolution 2019/2018	2019	Évolution 2019/2018	2019	Évolution 2019/2018
Pensionnés de droit direct seul	709 600	1,2 %	921 214	0,4 %	1 530 185	0,8 %
Pensionnés de droit dérivé seul	254 753	0,7 %	216 371	0,1 %	420 816	0,4 %
Pensionnés cumulant un droit direct et un droit dérivé	20 049	1,9 %	68 432	0,2 %	108 380	0,6 %
Total des retraités	984 402	1,1 %	1 206 017	0,3 %	2 059 381	0,7 %

* La somme des effectifs des colonnes « Artisans » et « Commerçants » est supérieure aux effectifs totaux (colonne « Ensemble », certains assurés bénéficiant de retraites des deux régimes.
Source : CNAV, 2020.

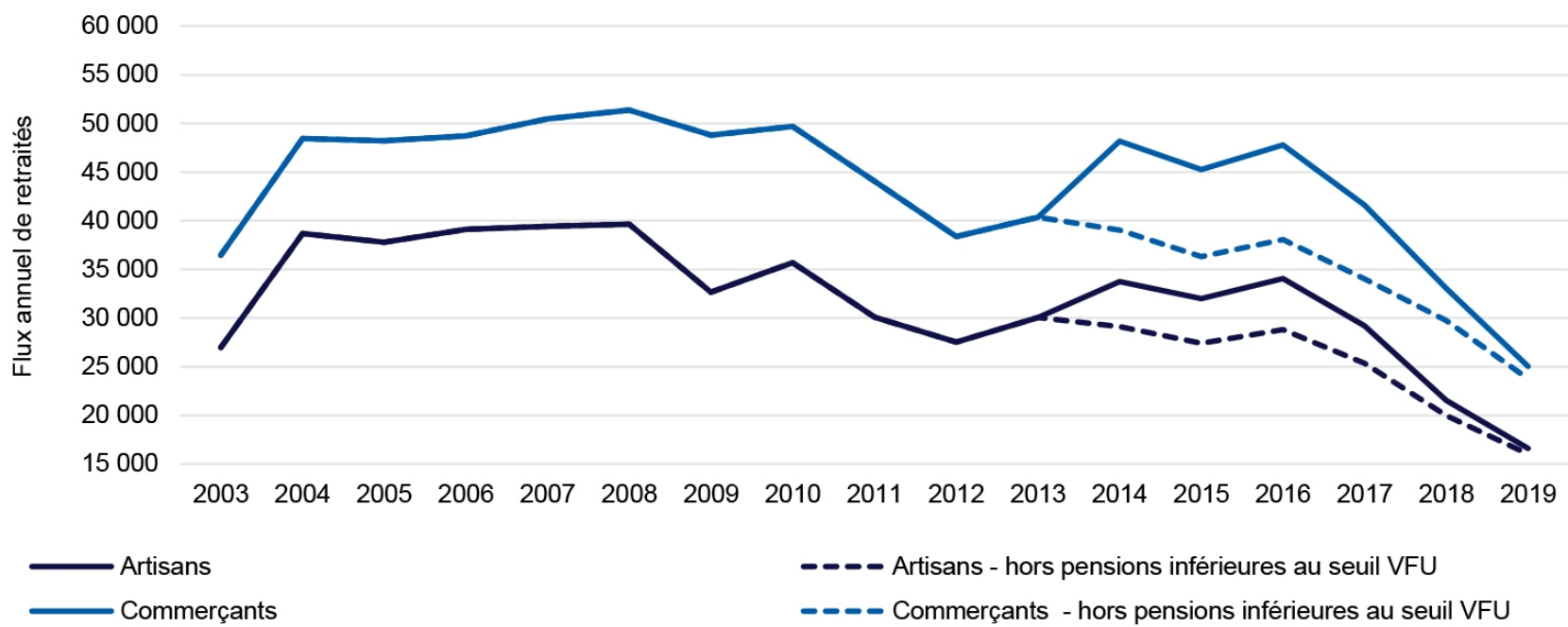
Graphique 1 : évolution de la masse des dépenses de retraite du régime entre 2012 et 2019 (en millions d’euros)



Source : CNAV, 2020.

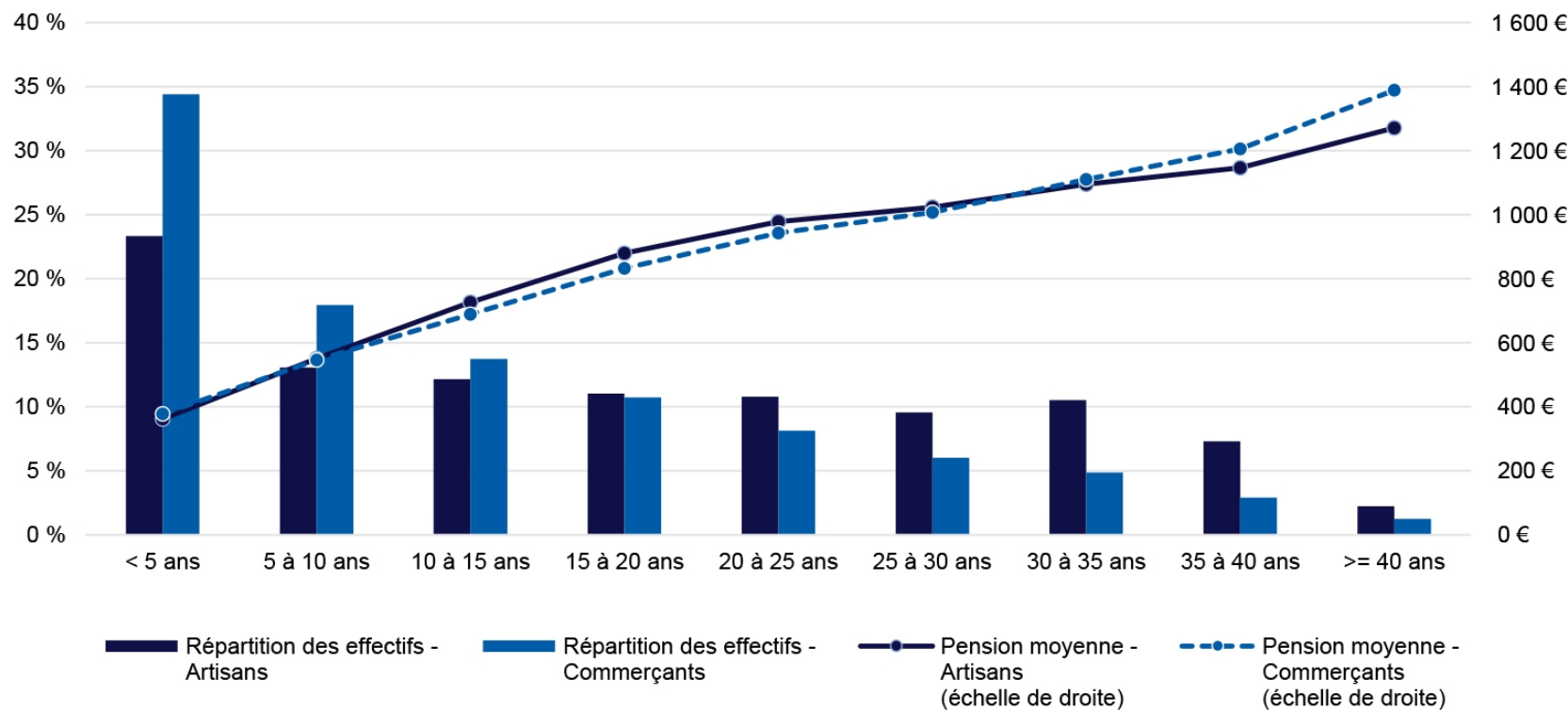
les retraités et dépenses d’assurance retraite

Graphique 1 : évolution du nombre de nouveaux retraités de droit direct liquidé par la Sécurité sociale des indépendants selon la date d’effet entre 2013 et 2019



Source : CNAV, 2020.

Graphique 5 : montants mensuels moyens de l’avantage principal de droit direct des nouveaux retraités de 2019 selon la durée validée au sein du régime (y compris Lura)



Source : CNAV, 2020.

Les axes de travail pour 2021 et les années suivantes



Axes de travail pour 2021 et les années suivantes (1/3)

- Études et analyses portant sur des catégories particulières de travailleurs indépendants

- Travailleurs indépendants employeurs
- Travailleurs indépendants salariés du secteur privé
- Travailleurs indépendants salariés publics
- Mandataires sociaux
- Travailleurs indépendants pauvres

} L'Acosse aura besoin d'un appui de l'Insee pour l'identification de ces populations particulières

Ces analyses seront valorisées dans les publications de l'Urssaf Caisse nationale.

- Mise en place d'un tableau de bord conjoncturel de suivi des travailleurs indépendants en activité :

- Suivi démographique **infra annuel** : population cotisante, nouveaux affiliés, radiés

- Suivi économique de la **population des TI en emploi**

- Suivi économique : encaissements, RAR

- Intégration des données liées à l'action sociale

- Éclairages sur des populations particulières : retraités actifs (dont ME), TI employeurs, TI salariés, mandataires sociaux, ..

- À terme, intégration de données économiques sur les prestations versées aux TI par les branches retraite et maladie

} Ces données démographiques pourront être transmises régulièrement à l'Insee

- Suivi des plans d'apurement des dettes des TI liés à la crise sanitaire

- Plans de contrôle / lutte contre la fraude TI

Axes de travail pour 2021 et les années suivantes (2/3)

- Enrichissement des outils et données portant sur les travailleurs indépendants et leur couverture sociale par les branches maladie et retraite :
 - Complétude de l'entrepôt TI par données individuelles issues de la branche vieillesse (et à terme de la branche maladie)
 - Enrichissement à partir des DSN (pour identification des TI employeurs, salariés, mandataires sociaux)
 - Accès à l'Echantillon inter-régimes de retraités apparié avec les données issues des déclarations de revenus des personnes physiques (IRPP) (Insee-Drees-Dgfi)
 - Accès au système national des données de santé (SNDS)
 - Modèle de micro-simulation des cotisations des travailleurs indépendants
- Participer à l'établissement du constat des effets de la crise du COVID-19 pour les travailleurs indépendants : revenus, cotisations, droits sociaux, aides versées
- Réponse aux demandes du CPSTI, de la tutelle et des partenaires
 - Chiffrage, pour le CPSTI, d'un projet de réforme du barème de cotisation des micro-entrepreneurs pour les prestations de services et de ventes, en coordination avec les services de la Cnav
 - Fourniture à la DSS de données sur les effectifs de cotisants au titre du risque d'indemnité journalière maladie, et de leurs revenus moyens des trois dernières années

Liens vers les publications de 2020

- Acoiss Stat n° 317 - Décembre 2020, « Les indépendants : une croissance portée depuis 10 ans par l'auto-entrepreneuriat »
https://www.acoss.fr/files/Publications/Acoiss_Stat/Acoiss_Stat_317.pdf
- Acoiss Stat n° 310 - Juillet 2020, « Les auto-entrepreneurs fin décembre 2019 »
https://www.acoss.fr/files/Publications/Acoiss_Stat/Acoiss_Stat_310.pdf
- Acoiss Stat n° 303 - Janvier 2020, « Les auto-entrepreneurs fin juin 2019 »
https://www.acoss.fr/files/Publications/Acoiss_Stat/Acoiss_Stat_303.pdf
- « L'essentiel sur les travailleurs indépendants en chiffres », édition 2020 – données 2019
https://www.secu-independants.fr/fileadmin/mediatheque/Espace_telechargement/Etudes/Essentiel_2020-SYNTHETIQUE-Web.pdf
- « L'essentiel sur les travailleurs indépendants en chiffres », édition 2019 – données 2018 (version intégrale)
https://www.secu-independants.fr/fileadmin/mediatheque/Espace_telechargement/Etudes/ESSENTIEL-version-integrale-2019-WEB.pdf